



Le Président directeur général

Décision n°2023/ 37 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,

Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,

Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu la décision 2022/90/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Thierry COTTIN	Directeur financier, juridique et logistique	<i>Pour l'ensemble de l'établissement :</i> - Engager juridiquement et signer les conventions, marchés et avenants - Ordonnancer toutes pièces de dépense et de recette - Signer les accords transactionnels ayant pour objet de mettre fin à un litige et représentant une charge pour l'agence d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € HT
Xavier CHAUVIN	Adjoint au directeur financier, juridique et logistique en charge de la prospective et du financement	
Evelyne FAUGERAS	Adjointe au directeur financier, juridique et logistique en charge de la dépense, de l'immobilier et de la logistique	
Magali MICHAUD	Cheffe du service contrôle de gestion et financement	<i>Pour l'ensemble de l'établissement :</i> - Emettre et valider les titres de recettes <i>Pour son domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait
Mathieu LESCURE	Chef de projet tarification	<i>Pour l'ensemble de l'établissement:</i> - Emettre et valider les titres de recettes <i>Pour son domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Certifier le service fait
Olivier PLESSY	Chef du service logistique et patrimoine par intérim	<i>Pour leur domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait
Isabelle DUFOUR	Référente fonctionnelle politique d'achat	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Olivier PLAINDOUX	Chef du secteur logistique nationale	<i>Pour leur domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Certifier le service fait
Jérôme SUBILEAU	Chef du secteur patrimoine et services du siège	
Laure LIZEAUX	Cheffe du service achats et marchés publics	<i>Pour la direction :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement <i>Pour son domaine de compétence</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Certifier le service fait
Dimitri BEGOUT	Chef du service appui à la gestion, contrôle interne et outils	<i>Pour l'ensemble de l'établissement :</i> - Ordonnancer toutes pièces de dépense et de recette <i>Pour son domaine de compétence :</i> Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT - Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement - Certifier le service fait

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction Financière, Juridique et Logistique**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Thierry COTTIN	Directeur financier, juridique et logistique	<i>Pour leur domaine de compétence :</i> - Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire - Signer les notes de service relevant de la direction - Signer les mémoires contentieux ou les déclarations d'appel - Signer les ordres de mission des agents de la Direction
Xavier CHAUVIN	Adjoint au directeur financier, juridique et logistique en charge de la prospective et du financement	
Evelyne FAUGERAS	Adjointe au directeur financier, juridique et logistique en charge de la dépense, de l'immobilier et de la logistique	
Olivier PLESSY	Chef du service logistique et patrimoine par intérim	
Dimitri BEGOUT	Chef du service appui à la gestion, contrôle interne et outils	
Philippe FOUGERAS	Chef du service budget	
Magali MICHAUD	Cheffe du service contrôle de gestion et financement	
Laure LIZEAUX	Cheffe du service achats et marchés publics	
Franck DELIOT	Chef du secteur outils - AMOA	
Olivier PLAINDOUX	Chef du secteur logistique nationale	
Jérôme SUBILEAU	Chef du secteur patrimoine et services siège	
Isabelle DUFOUR	Référente fonctionnelle politique d'achat	<i>Pour son domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction, hors courrier parlementaire

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le **10 FEV. 2023**

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Copies :

M. Thierry COTTIN
M. Xavier CHAUVIN
Mme Evelyne FAUGERAS
Mme Magali MICHAUD
M. Mathieu LESCURE
Mme Isabelle DUFOR
M. Olivier PLAINDOUX
M. Jérôme SUBILEAU
Mme Laure LIZEAUX
M. Dimitri BEGOUT
M. Olivier PLESSY
M. Philippe FOUGERAS
M. Franck DELIOT

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL